

LE MAG

Prochaine édition de la Nuit de l'orientation et de l'étudiant : mercredi 25 novembre - parc des expos de Charleville-Mézières

www.ardenne-metropole.fr / N° 107 - novembre 2026

Aiglemont
Arreux
Les Ayvelles
Balan
Bazeilles
Belval
Chalandry-Élaire
La Chapelle
Charleville-Mézières
Cheveuges
Cliron
Daigny
Damouzy
Dom-le-Mesnil
Donchery
Étrépigny
Fagnon
Fleigneux
Flize
Floing
Francheval
La Francheville
Gernelle
Gespunsart
Givonne
Glaire
La Grandville
Hannogne-Saint-Martin
Haudrecy
Houldizy
Illy
Issancourt-et-Rumel
Lumes
Montcy-Notre-Dame
Neufmanil
Nouvion-sur-Meuse
Nouzonville
Noyers-Pont-Maugis
Pouru-aux-Bois
Pouru-Saint-Rémy
Prix-lès-Mézières
Saint-Aignan
Saint-Laurent
Saint-Menges
Sapogne-et-Feuchères
Sécheval
Sedan
Thelonne
Tournes
Villers-Semeuse
Villers-sur-Bar
Ville-sur-Lumes
Vivier-au-Court
Vrigne-aux-Bois
Vrigne-Meuse
Wadelincourt
Warcq

ÉDITO

Un vrai travail d'équipe

J'ai déjà eu l'occasion de me féliciter avec vous de l'excellent travail effectué par Ardenne Métropole lorsqu'elle se met en mode « équipe ». C'est-à-dire approximativement 365 jours par an… Et comme souvent, lorsqu'on travaille bien, les résultats suivent. C'est notamment le cas en matière de développement économique, avec en l'espace d'un mois deux vraies bonnes nouvelles : d'une part la confirmation de la prochaine installation de France titres sur l'ex-friche Deville, à Charleville, juste derrière la maroquinerie Hermès, d'autre part la croissance de Revalorem, une société carolomacérienne qui s'est fait une jolie place au soleil dans le domaine de la revalorisation des invendus de la filière du luxe.

Une chose à retenir : si ces deux belles histoires porteuses d'activité, donc d'emploi, ont pour toile de fond notre territoire, ce n'est pas tout à fait un hasard. À longueur d'année en effet, l'agglo met tout en œuvre pour satisfaire les besoins des investisseurs potentiels. Concrètement, ces efforts se traduisent par la dépollution de friches, la rénovation de bâtiments ou tout simplement l'attention accordée aux porteurs de projet. Revalorem aurait pu s'implanter n'importe où. Si les créateurs de cette entreprise ont choisi Charleville-Mézières comme lieu de naissance et aujourd'hui de croissance, je me dis que c'est peut-être dû au sérieux avec lequel nous les avons écoutés lorsque leur projet tenait encore sur une simple clé USB…

Et si, dans quelques mois, la rubrique « économie » fait à nouveau la une de l'actualité locale, avec pourquoi pas de nouvelles unités désireuses de s'implanter sur la zone industrielle Camille Didier, à Mohon, ayez une pensée pour tous ceux qui, en amont, auront efficacement préparé le terrain, au propre comme au figuré… Merci pour eux !

Boris Ravignon
Maire de Charleville-Mézières
Président d'Ardenne Métropole

Revalorem, la belle histoire

Depuis 5 ans, l'entreprise Revalorem, basée à Charleville-Mézières, recycle les matières premières récupérées sur des objets de luxe. Avec succès, comme en témoigne l'ouverture d'antennes en Asie ou aux Etats-Unis.

« *Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme !* » affirmait avec justesse Antoine Lavoisier, le célèbre chimiste du XVIII[e] siècle. Cette formule percutante et écologique avant l'heure devient chaque jour un peu plus d'actualité, dans une société où la revalorisation, le réemploi, la réutilisation ou le recyclage sont devenus la norme. Et on vous laisse rayer les formules en « re » redondantes…

Le verre, les déchets verts, les emballages, le papier, le carton, les piles, le tissu, les biodéchets… : aujourd'hui, tout ou presque se trie, tant mieux ! Et depuis l'adoption, en février 2020, de la loi contre le gaspillage et pour l'économie circulaire, c'est également le cas des produits ou objets provenant de l'industrie du luxe. Cette loi interdit en effet la destruction des invendus (sauf alimentaires). Concrètement, cela signifie que les ceintures, lunettes, articles de maroquinerie, vêtements, chaussures ou autres bagages de marque, s'ils ne séduisent pas la clientèle, doivent être valorisés d'une autre manière.

Ancrage local et vision internationale

C'est là qu'intervient Revalorem, l'entreprise carolomacérienne créée en 2021 par deux associés, Eric Legent et François-Marie Barrès. Leur idée est simple, mais efficace : se positionner comme des partenaires fiables et performants, futurs leaders d'une toute nouvelle offre, centrée sur le recyclage et la valorisation des invendus de la filière du luxe.

À l'origine, Revalorem occupait des ateliers situés sur la zone artisanale du Val de Vence. Mais sa montée régulière en puissance a nécessité un déménagement effectué cet été, avec comme point de chute des locaux à la fois beaucoup plus vastes et fonctionnels. Et toujours situés à Charleville-Mézières… Un ancrage local sur lequel ont veillé quelques bonnes fées penchées au-dessus du berceau, à commencer par Ardenne Métropole, Protéame ou la SAS Patrimoniale des Ardennes.

Cette société pas comme les autres compte aujourd'hui une cinquantaine de salariés, pour leur grande majorité en insertion. Mais sa principale caractéristique réside certainement dans le fait que cette entreprise clairement carolomacérienne compte aujourd'hui des filiales ouvertes aux États-Unis ou en Asie, sans parler de bureaux à Paris ou Milan. C'est pas du luxe, ça ?




Surveillance rapprochée

Orange Maison Protégée
Alarme et Télésurveillance (1)

Offre réservée aux habitants de Charleville-Mézières

Jusqu'à 250 € remboursés (2) par votre commune pour toute nouvelle installation d'un système de télésurveillance

Ex-friche Deville : France titres prend le relais d'Hermès

Alors que l'aménagement de la maroquinerie Hermès de Charleville touche à sa fin, c'est désormais la partie arrière de l'ex-friche Deville qui reprend vie : les travaux qui doivent permettre d'y accueillir quelque 600 salariés de France titres s'apprêtent à démarrer.



Agence BLP-RRC

Avec l'arrivée des quelque 600 agents de France titres, l'ancien grand magasin de Deville va connaître à son tour une seconde vie.

C'est en 2016 que Deville, l'emblématique fabricant carolo de poêles à bois, a définitivement fermé son site de production situé en plein cœur de Charleville. Il aura donc fallu presque une décennie pour se remettre de ce gros coup dur, mais depuis, ça s'active ! Et ce n'est pas fini, loin de là… « *À la base, c'est le Département qui s'est retrouvé propriétaire de cette friche,* rappelle Patrick Fostier-Gailly, vice-président d'Ardenne Métropole en charge du développement économique. *Puis elle a été reprise par l'agglo qui a eu une première touche avec Hermès. Touche dont la concrétisation s'achève dans quelques mois.* »

C'est en effet début 2027 que le célèbre maroquinier va inaugurer sur Charleville son 3e site de production ardennais, après ceux de Bogny-sur-Meuse et Tournes. Les quelque 280 salariés d'Hermès vont occuper la partie ouest de l'ancienne friche de 5 hectares, celle donnant directement sur l'avenue Forest. L'autre moitié, située côté est, entre la rue Fraison et la Meuse, reconnaissable à la silhouette si particulière de l'ancien grand magasin de Deville qu'elle héberge, va pour sa part accueillir une autre structure, France Titres, ex-ANTS, l'agence d'État qui délivre sur la France entière passeports, cartes d'identité et autres titres de séjour.

Du solide !

« *Le bail avec France titres a été signé le 31 août dernier,* reprend Patrick Fostier. *Par ce document, Ardenne Métropole et son bras armé Protéame s'engagent à mener le chantier de rénovation de l'ancien grand magasin, afin de transformer ce vaste entrepôt en un espace tertiaire moderne et fonctionnel.* » Les appels d'offres ont été lancés dans la foulée avec succès, puisque 18 des 20 lots ont déjà été attribués aux entreprises qui vont mener à bien les travaux.

Travaux qui vont avoir la particularité de se dérouler sur un bâtiment certes centenaire, puisque bâti en 1926, mais particulièrement solide : on y stockait en effet les lourds poêles en fonte produits dans les ateliers mitoyens. D'où la présence d'une structure en béton armé qui ne craint pas les bourrasques en dépit de ses cinq étages… « *Et il y a également le fait que nous nous trouvons sur une zone potentiellement inondable. Nous allons bien sûr en tenir compte en regroupant les activités dans les étages.* »

Objectif 1 000 emplois

De son côté, France titres s'engage à verser un loyer pour pouvoir occuper ces nouveaux locaux. Loyer qui va permettre à Ardenne Métropole d'être remboursée des quelque 11 millions d'euros investis lors de cette rénovation. « *C'est simple,* chiffre Patrick Fostier, *le loyer va s'élever à 500 000 euros chaque année et on a signé un bail de 22 ans. Donc au final, pour les finances de l'agglo, l'opération sera blanche.* » Quant aux actuels locaux principaux de France titre, situés à proximité de la Poste de Charleville, ils vont être eux aussi réhabilités puis remis sur le marché.

« *Notre objectif est de livrer l'ancien magasin Deville entièrement rénové fin 2028. Il sera conçu pour accueillir les 600 agents actuels de France titres mais pourrait même en héberger une bonne centaine supplémentaire en cas d'embauche. Tout confondu, parvenir à réunir ici près de 1 000 emplois, ça serait pas mal pour une ancienne friche…* »

Rendez-vous dans votre boutique Orange de Charleville-Mézières
puis retrouvez les modalités de l'offre de remboursement sur www.charleville-mezieres.fr

(1) Offre soumise à conditions pour les logements en France métropolitaine dont la valeur des biens mobiliers ne dépasse pas 100 000 €. Engagement 12 mois. Frais de mise en service pour appartement : 49 €. Préavis de résiliation : 3 mois. En cas de résiliation avant la fin de la période d'engagement, les mensualités restantes sont dues hors motif légitime. Le montant restant dû exclut les remises éventuelles. Conditions sur telesurveillance.orange.fr. Orange Maison Protégée est une offre de télésurveillance proposée par Orange Télésurveillance (SASU au capital de 28 126 657 € - Siège social : 1 avenue du Président Nelson Mandela 94110 Arcueil - RCS Créteil 824 353 973), titulaire de l'autorisation d'exercer AUT-094-2117-05-16-20180654177 délivrée par le CNAPS. L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. **(2)** Les dépenses engagées depuis le 18 décembre 2025 sont éligibles.

TROPHÉES DES ENTREPRISES 2027

11e édition de l'évènement qui met à l'honneur les entreprises du territoire !

Les entrepreneurs ont jusqu'au 15 janvier 2027 pour candidater dans l'une des six catégories proposées : artisanat, industrie, service, environnement, commerce, tourisme.

Le dossier est disponible sur le site internet de l'agglo ou sur demande auprès du service économie.

La traditionnelle cérémonie de remise des prix se déroulera le 5 février 2027 et sera retransmise en direct sur la page Linkedin Ardenne Métropole.



ⓘ **ardenne-metropole.fr/trophees-des-entreprises-2027 • 03 24 57 83 14 • commerce@ardenne-metropole.fr**

NUIT DE L'ORIENTATION ET DE L'ÉTUDIANT

La Nuit de l'orientation et de l'étudiant revient mercredi 25 novembre, de 13 h à 21 h, au parc des expositions de Charleville-Mézières.

Ardenne Métropole et la CCI Marne Ardennes se mobilisent pour l'orientation des jeunes !

Plus de 90 exposants seront présents pour proposer un véritable lieu de rencontre entre les jeunes, les formations et les entreprises du territoire.

Des établissements de formation et des professionnels présenteront leurs métiers, leurs secteurs d'activité, leurs parcours et les opportunités offertes dans les Ardennes.



ⓘ **www.marneardennes.cci.fr/evenement/la-nuit-de-lorientation-et-de-letudiant-2026**

MÉDIATHÈQUES

Festival Cinéfil sam. 7 nov.
14 h 30 CMz Ronde Couture
Infos et billetterie : lapelliculeensorcelee.org

L'atelier des bébés
sam. 14 nov. 10 h 30 Sedan G. Delaw - Dès 18 mois, accompagné d'un parent.

Atelier Vidéo sam. 21 nov.
14 h CMz Voyelles
"De l'idée à l'écran : les mouvements de caméra" Dès 10 ans.

Mer. 25 nov. CMz Voyelles
En partenariat avec la PMI.
› 10 h - **Atelier** "À la découverte du bébé signeur". De 6 mois à 3 ans.
› 10 h 30 - **Le rendez-vous des parents** : les écrans et les enfants.

Soirée-Hommage
mar. 1er déc. 18 h CMz Voyelles - "Mehryl Ferri Levisse ou la mascarade infinie" par Florian Gaité, commissaire d'exposition.

Conférence ven. 4 déc.
18 h 30 CMz Voyelles
Vulgarisation scientifique "Les aurores, tempêtes de lumière" par K. Gurski. Dès 12 ans. Partenariat : Oméga.

Exposition 3 déc. > 20 fév.
CMz Voyelles
Fabienne Verdier - *Clap !*
Films, ateliers, peinture.

sur inscription mediatheques.ardenne-metropole.fr



CONSERVATOIRE

Auditions à la quarte
mer. 18 nov., 25 nov. et 2 déc.
18 h - CMz Conservatoire
Patchwork musical

Apéritif musical
jeu. 19 nov. 19 h 15 - CMz Foyer du Théâtre - *Quand Hollywood s'invite*

Concert de Noël du conservatoire
sam. 5 déc. 18 h
Lieu à définir

Audition de classe
jeu. 10 déc. 18 h
CMz Conservatoire
Harpe

Concert dim. 13 déc. 15 h
CMz Conservatoire - Clarinette

mer. 16 déc. CMz Conservatoire
› 10 h, 11 h 15, 14 h 30 Éveil musical
› 15 h 15 Audition hautbois
› 17 h 30 Cuivres de Noël

Concert mer. 16 déc. 17 h 30
Sécheval - Percussions

conservatoire.ardenne-metropole.fr

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Centre aquatique Sedan

"période scolaire" > 20 déc.
Férié mer. 11 nov. fermé
Compétitions - org. SNS
sam. 21 nov. 13 h > 22 h - dim. 22 nov. 7 h > 21 h
usagers : ↳ ouvert 13 h > 17 h 30 ↳ fermé

Piscine Ronde Couture CMz

"période scolaire" > 20 déc.
Vacances / jours fériés : fermée

Centre aquatique B. Albin CMz

"période scolaire" > 20 déc.
Férié mer. 11 nov. ouvert 9 h > 12 h 30
Gala de Noël ven. 11 déc. 20 h > 23 h
natation artistique (usagers : ouvert > 19 h 30)

Patinoire E. Issatchenko CMz

"période scolaire" > 20 déc.
Férié mer. 11 nov. fermé
Compétition sam. 21 et dim. 22 nov.
6 h > 21 h - Short Track - Usagers : fermée

equipementsludiques.ardenne-metropole.fr • billetterie.ardenne-metropole.fr

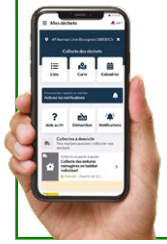
DÉCHETS - COLLECTES ET PRÉVENTION

Déchèteries
Horaires "hiver" depuis le 26 octobre

Retrouvez toutes les informations "déchets" dans l'application **"Mes déchets Ardenne Métropole"**

Disponible sur Google Play
Disponible sur App Store

ardenne-metropole.fr/appli-dechets



Lettre d'information mensuelle (sauf juillet-août) éditée par Ardenne Métropole - Directeur de la publication : Boris Ravignon - Rédaction : Direction commune de la communication, Place du Théâtre BP490 - 08109 Charleville-Mézières cedex - Illustrations : Ardenne Métropole - service communication / AdobeStock - Régie pub : 2F communication 03 24 32 15 30 - Dépôt légal : 10000001038433 - ISSN 3041-024X - Impression : Le Sanglier - papier 100% recyclé - Infos : 03 24 57 83 00 - www.ardenne-metropole.fr